

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du lundi 02 septembre 2024

DE_2024_23

Date de la convocation : 26 aout 2024

Membres en exercice : 11**Présents : 10****Votants : 10****Le quorum est atteint.****Pour : 6****Contre : 1****Abstention : 3****Secrétaire de séance :****Damien ROSSET**

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six juin, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de **Anne BERNARD**, Maire*

Présents : Mmes LHERMELLIN, MAZOUIN, MALHAO,

Mrs BARTHELEMY, SIMON, ROSSET, COCULET, BOREL, FORTINEAU

Représentés :

Absents excusés : M. OUVRARD

OBJET : Demande de subvention exceptionnelle

Mme le Maire porte lecture d'un courrier du comité des fêtes demandant une subvention exceptionnelle de 800€ pour la présentation d'une pièce de théâtre par une compagnie extérieure.

Lors du vote du budget 2024, la somme de 4000€ a été prévue au compte 65748 pour les subventions aux organismes de droit privé. La somme de 2800 € a été attribuée à différentes associations. Le compte reste créditeur de 1200€.

Mme le Maire rappelle qu'une subvention exceptionnelle a été attribuée au comité des fêtes sur le budget 2023 pour la somme de 1000€. Après discussion, les membres du Conseil décident d'octroyer la somme de 300€ à titre exceptionnel.

M. Barthelemy, premier adjoint, dont la femme est la présidente du comité des fêtes, et Mme Lhermellin membre du comité, se sont abstenus.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme,

Le maire,
Anne BERNARD

Le secrétaire de séance,
Damien ROSSET

